

# REAGIR JUSTE

## FAITES PREUVE DE VIGILANCE

- Le signalement des personnes (nombre, sexe, apparence, taille, corpulence, teinte des cheveux, tenue vestimentaire) et des véhicules (type, marque, couleur, numéro d'immatriculation) est capital pour l'enquête.
- Habituez-vous à identifier et retenir les aspects physiques et la tenue vestimentaire des personnes.
- Ne pas hésiter à appeler le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie et à communiquer ce qui a été vu ou entendu : la patrouille la plus proche sera alors immédiatement orientée vers vous pour procéder au contrôle des suspects et recueillir discrètement votre témoignage.
- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.
- Ne laissez pas en évidence les clés de votre automobile, le sac à main, le téléphone portable, dans l'entrée de votre habitation ni d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles (rangez-les dans un endroit discret).

VOUS VENEZ D'ETRE VICTIME  
d'un CAMBRIOLAGE ou d'un VOL

EN CAS  
D'URGENCE  
COMPOSEZ LE  
**17**

Un gendarme  
spécialiste de  
l'urgence sera à  
votre écoute

Gardez votre calme et renseignez votre interlocuteur :

- ⊗ Qui suis-je ?
- ⊗ Quelle est l'adresse précise de l'agression ou du vol ?
- ⊗ Quand cela a-t-il eu lieu ?
- ⊗ Que s'est-il passé ?
- ⊗ Y a-t-il des blessés ?  
(état des blessés, nature des blessures)
- ⊗ Quels sont les biens volés ?
- ⊗ Quel est le mode opératoire de l'agression ?

Si les auteurs sont encore présents

- ⊗ Observez (*nombre, signalements, armement, moyen de locomotion, n° immatriculation du véhicule, direction de fuite, ...*)
- ⊗ Écoutez (*accent, prononciation d'un prénom, d'un nom, d'un surnom, ...*)
- ⊗ Dans tous les cas, ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes.



**TOUS ENSEMBLE,  
FAISONS ECHEC AUX CAMBRIOLEURS**

Pour mieux protéger votre domicile,  
**PENSEZ À LA RÈGLE DES « 3 P »**

**P**rotéger  
**P**articiper  
**P**révenir



**Sud Estuaire**  
communauté de communes





## Protéger son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires, etc.) ;
- Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.) ;
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.) ;
- Entretien ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.



## Participer à la prévention des cambriolages

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

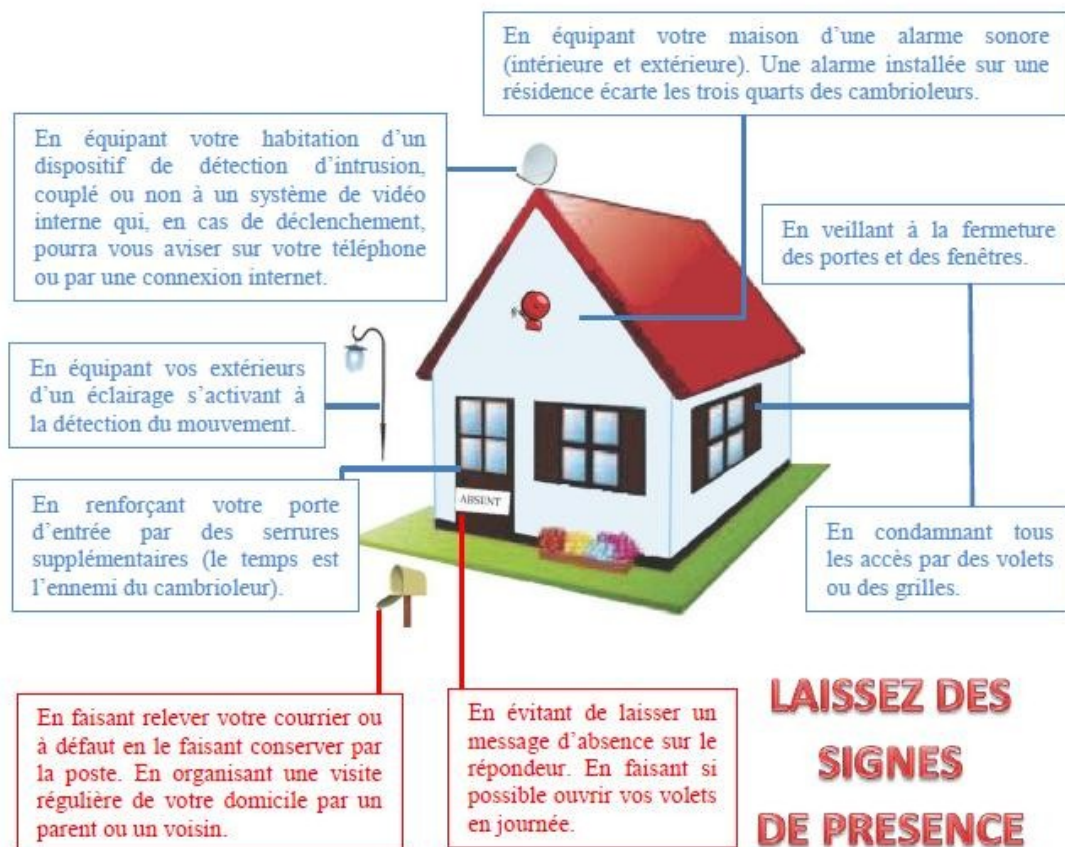


## Prévenir en cas de présence suspecte

- Signaler en composant le 17 les véhicules et/ou les individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation) ou s'appêtant à commettre un délit ;
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

## PROTEGEZ VOS ACCES



**Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Les policiers ou les gendarmes formés en police technique et scientifique sont susceptibles de se déplacer pour relever les traces et indices.**